

BARREAU DE TOULOUSE

Séance solennelle d'ouverture de la Conférence du Stage

8 Janvier 1972



DISCOURS
de M. le Bâtonnier **ESCAFIT**



Jean PALAPRAT
avocat, poète et Capitoul
par M^e de TORRES



**UN AMOUR DANS LA REVOLUTION...
OU LA REVOLUTION PAR L'AMOUR**
par M^e SAGNÉ-CEPÈDE

UN AMOUR DANS LA RÉVOLUTION...

OU LA RÉVOLUTION PAR L'AMOUR

Monsieur le Premier Président,
Monsieur le Procureur Général,
Messieurs les Magistrats,
Monsieur le Bâtonnier,
Messieurs les Membres du Conseil de l'Ordre,
Mes chers Confrères,
Mesdames, Messieurs,

C'est d'amour que j'ai choisi de vous parler.

Certains se demanderont peut-être s'il n'y a pas quelque sacrilège à aborder devant pareil auditoire, en pareil lieu, un pareil sujet.

Mais tous ceux qui dans l'assistance participent au Grand Œuvre de Justice, savent que dans nos prétoires retentit toujours l'écho à peine assourdi des passions humaines.

Aussi l'histoire que je veux vous conter est-elle belle et tendre comme une rose d'automne, chaleureuse et douce comme une flambée de la Saint-Martin.

Laissez-moi vous en présenter les acteurs :

Elle, c'est Marie Louise Adélaïde de Penthièvre, arrière-petite-fille du Régent par sa grand-mère maternelle, Mademoiselle d'Orléans, duchesse de Modène, et petite-fille du comte de Toulouse, fils légitime de Louis XIV et de la Montespan. Elle était de sang royal, et ses contemporains s'accordent pour dire qu'elle était petite, charmante, sensible, « dotée d'une âme pieuse et suave ». Elle avait reçu une éducation plus propice à éveiller les élans du cœur que les efforts de l'intelligence, et sa sensibilité en était exacerbée. Elle était aussi une des plus riches héritières du royaume ; son père, Louis de Bourbon, duc de Penthièvre,

héros de Fontenoy, possédait une des plus grosses fortunes de France.

Aussi, fit-elle à seize ans un mariage prestigieux : elle épousa, le 7 avril 1769, Louis-Philippe Joseph d'Orléans que l'Histoire a fait connaître sous le surnom de Philippe-Egalité.

Mais en 1769 nous sommes encore loin de la tourmente révolutionnaire. Le jeune couple coula d'abord des jours heureux, mais le naturel volage de Philippe l'éloigna bien vite des joies paisibles du mariage. Marie-Louise en souffrit dans son honneur et sa sensibilité de femme ; mais ses plus vives souffrances l'atteignirent dans son amour maternel.

Après avoir eu la tristesse de perdre à la naissance une petite fille en 1771, elle eut la joie de mettre au monde en 1773 Louis-Philippe duc de Valois, en 1775 Léopold duc de Montpensier, et en 1777 deux petites jumelles. Mais ce bonheur fut de courte durée, car non content d'être volage, Philippe fut aussi cruel : il confia l'éducation de ses enfants à sa maîtresse en titre, la redoutable et ambitieuse M^{me} de Genlis qui s'empara si bien de l'esprit de ses élèves que ceux-ci furent complètement détournés de leur tendre mère.

Tandis que son mari, que la stérilité du couple royal plaçait au premier rang des héritiers du Trône, se perdait en complots, cabales et libertinage, notre douce héroïne menait une existence recluse et pieuse. La naissance des enfants royaux mit fin aux espoirs de Philippe qui se fit dès lors le champion des idées avancées et l'ennemi de la reine. Quand survint la Révolution, il y prit une part active et jouit d'une très grande popularité.

Député à la Convention, il vota la mort de son cousin le roi Louis XVI, et l'on sait que sa voix fit la majorité. Robespierre murmura alors : « le malheureux... il pouvait se taire. Personne ne le lui aurait reproché ».

Ce reniement ne le mit pourtant pas à l'abri des poursuites : arrêté à Marseille, il fut jugé à Paris et exécuté le 5 novembre 1793.

Sa femme fut arrêtée à Bizy où elle était venue assister son père mourant. Transférée à Paris, elle connut la prison du Luxembourg avant d'entrer le 28 Fructidor dans la prison du docteur Belhomme. Nous l'y laisserons dans ce havre de paix au milieu de la tourmente, pour faire la connaissance de notre héros.

Par une de ces espiègleries dont le destin est friand, c'est Philippe-Egalité qui fit le premier la connaissance de Jacques Marie Rouzet, député de la Haute-Garonne.

Cet avocat et professeur de droit toulousain, issu d'une famille très ancienne et très estimée du Quercy, avait pris une part active aux mouvements révolutionnaires de Toulouse.

Comme l'indique fort justement dans son « Histoire de Toulouse » Philippe Wolff, « Toulouse n'est pas l'un des hauts lieux de la Révolution française. Pendant trois ans au moins, notre ville s'est contentée de répondre sans éclat aux impulsions venues de Paris ».

Malgré une atmosphère sociale troublée, le Capitoulat toulousain avait su prendre des mesures aptes à conjurer la disette, et le changement d'institutions se fit sans grand heurt : « Les représentants de Toulouse passeront inaperçus aux Etats Généraux et à la Constituante ».

Laissons Arthur Conte nous présenter notre héros : « Vertueux et influent, Rouzet, grand bourgeois de l'Ancien Régime, bourré de latin, admirateur des mœurs britanniques, voltairien par jeu, frondeur par coquetterie, qui sait se faire respecter par tout le monde, avec le strict habit de velours noir qu'il ne quitte jamais, et ses grosses phrases doctes avec lesquelles il aime à réprouver toutes les thèses de violence ».

Il se fit connaître à Toulouse dès 1789, en lançant l'idée d'une Fédération régionale, puis il tenta en vain d'intéresser La Fayette à un projet de milice populaire destinée à assurer la sécurité des membres de l'Assemblée Nationale.

Lors de la désignation des représentants de la Haute-Garonne à la Convention par l'assemblée réunie à Rieux du 2 au 12 décembre 1792, il est élu avec onze autres Toulousains.

Ces douze députés eurent bien vite un redoutable honneur : celui d'être les premiers à se prononcer sur le sort du Roi. C'est le hasard qui voulut que nos représentants fussent les premiers sur les 745 députés présents à voter en cette terrible circonstance. Cinq se prononcèrent pour la mort : Delmas, Projean, Calès et Ayrat. Deux proposèrent « la mort avec sursis » : Nailhe et de Sacy. Cinq eurent le courage de proposer le maintien du Roi en détention pendant la durée des hostilités et le bannissement après la victoire : outre Rouzet, il y eut Pérès de Largesse, Estadens, Druildhe et Mazade-Percin. Ces divergences illustrent bien les déchirements que suscita ce vote.

Rouzet continue à faire preuve d'un grand courage : en juin, il signa la protestation contre l'arrestation des Girondins et s'éleva avec vigueur contre les excès de la Terreur.

L'arrestation de Rouzet devenait inévitable. Il figurait sur la longue liste des députés déférés devant le Tribunal Révolutionnaire en raison de leurs attaches girondines. Le soir même de la séance du 3 octobre 1793... mais laissons parler Lenôtre :

« Rouzet, dont le nom figurait en bonne place dans ce répertoire funèbre, quitta l'Assemblée et rentra tranquillement chez lui ; il habitait rue Saint-Honoré, l'hôtel de Virginie, tenu par un

de ses compatriotes nommé Foughasse. Sans précipitation, il réunit ses effets, les plia dans sa malle qu'il chargea sur le dos de son domestique et il remit la clé à la femme Nolin, portière de la maison, en la prévenant qu'il « s'absentait ». Deux jours plus tard, un officier de police se présentant pour l'arrêter, dut se contenter d'apposer les scellés sur les meubles vides ».

Il échappa pendant six mois aux limiers du Comité de sûreté générale, pour finalement se faire arrêter, par hasard, le 18 mars 1794 par Héron, qui se vantait avec raison d'avoir présent à l'esprit le signalement de tous les suspects.

Incarcé à la prison des Carmes, rue de Vaugirard, il y connut d'abord les désagréments de la promiscuité puis les affres de la maladie. De la petite chambre sous les toits qu'il a enfin obtenue, il inonde le Comité de Salut Public de lettres — à un moment où il aurait mieux valu se faire oublier — pour... demander à ses « chers collègues » l'autorisation d'aller « prendre les bains de Dax ou de Bagnères ». Tant d'ingénuité surprend chez un homme qui rappelle qu'il « a servi sur mer et sur terre dans la guerre de 1756 » et que « la frugalité républicaine fut son partage dès son enfance », qui avait affronté l'atmosphère survoltée de la Convention et qui avait vu autour de lui tomber tant de têtes.

Arthur Conte le nomme « ce Candide par surcroît rhumatisant », car c'était en effet de ses rhumatismes que le bon Rouzet entretenait fidèlement les implacables Montagnards.

Le 9 Thermidor vint et le 4 Vendémiaire notre tendre Candide fut transféré à la maison du docteur Belhomme, où notre douce héroïne était entrée le 28 Fructidor.

Elle avait quarante et un ans mais demeurait « la plus séduisante et la plus aimable des femmes » ; il avait cinquante-deux ans mais son cœur était neuf comme celui d'un adolescent.

Tous deux goûtèrent comme d'un paradis la paix, le charme, le confort de la maison Belhomme.

Curieuse prison, curieux geôlier : le docteur Belhomme avait obtenu, sans doute par des versements sonnants, trébuchants et judicieux, que ses pensionnaires ne fussent pas inquiétés : l'on vivait chez lui à l'abri de la guillotine. Il offrait à ses hôtes une maison propre, confortable, une table servie « avec profusion et délicatesse », une ambiance raffinée. Belhomme n'était pas pour autant un philanthrope ; il envoyait à une mort certaine tous ceux qui ne pouvaient payer la substantielle pension exigée.

Pour vous conter la naissance de cet amour, je laisse la parole à Lenôtre :

« Il régnait une épidémie de romanesque et Rouzet n'échappa point à la contagion. Soit que son ardeur égalitaire se fut quelque peu refroidie, soit que la pratique des sans-culottes lui eut, par

comparaison, inspiré du goût pour l'aristocratie, il ne put vivre aux côtés de la douce et triste duchesse d'Orléans sans éprouver pour elle une sympathie enthousiaste. Il lui voua, dès les premiers jours, un culte respectueux et tendre où entraient autant de pitié pour les malheurs de la noble femme que d'admiration pour la philosophie charmante avec laquelle elle les supportait. Chacun avait alors un tel besoin d'affection qu'elle ne s'offensa point de cet hommage discret, ce qui fit dire aux mauvaises langues chez Belhomme que « le conventionnel était devenu amoureux de la princesse ». Est-il besoin d'affirmer qu'aucun document n'autorise à ramener au niveau d'une liaison banale une affection qui fut peut-être très pure et très désintéressée : chacun pourra, d'après ce qui va suivre, se former une opinion sur ce point délicat. Le beau de l'histoire n'est qu'en ceci : Rouzet et la duchesse d'Orléans s'aimèrent tendrement et ils s'aimèrent toute la vie. Ce fut une affection d'autant plus touchante que le grave législateur et l'auguste princesse faisaient tous leurs efforts pour garder leur sérieux et sauver les apparences, tandis qu'un dieu malin semblait se rire de leur décorum et leur soufflait des escapades à faire reculer des amants de seize ans ».

Ainsi parle Lenôtre et l'on conçoit que le narrateur ait préféré, devant un tel texte, s'effacer.

Lorsque le décret du 17 Frimaire libéra les « 73 », leur rendit leur place au Parlement et que Rouzet sortit de cette prison dorée, sa première réaction fut de se lamenter puis il comprit qu'il pouvait rendre de grands services à sa tendre amie : à force d'ameuter l'opinion, il obtint que le séquestre soit levé et le mobilier restitué aux héritiers d'Orléans.

Réélu député au Conseil des Cinq Cents, il employa son éloquence à démontrer à ses collègues et aux membres du Directoire que la « veuve d'Orléans » n'était qu'une tendre femme inoffensive qu'il fallait libérer.

Il ne fut que partiellement entendu : un décret ordonna certes la libération de la « veuve d'Orléans » et de la « citoyenne Bourbon », sa belle-sœur, mais celles-ci devaient prendre immédiatement la route de l'exil.

Rouzet qui ne pouvait suivre son amie, lui fit des adieux déchirants et la duchesse d'Orléans quitta Paris avec sa suite dans la nuit du 26 Fructidor 1797.

Après un long voyage, pendant lequel Marie-Louise et ses compagnons d'exil souffrirent cruellement de l'inconfort des vieilles berlines de la Cour mises à leur disposition, on arriva au Perthuis.

Dernière formalité avant de quitter la France : on fouille les voitures et, sous les cartons et les manteaux, on découvre un

homme, bien mis quoiqu'un peu fripé, et qui semble fort marri d'être découvert.

Lorsqu'interrogé par les douaniers il est contraint d'indiquer qu'il est Jacques Marie Rouzet, membre du Conseil des Cinq Cents, on devine l'ébahissement des braves fonctionnaires, puis leur suspicion. Notre romantique quinquagénaire n'était porteur d'aucun ordre de mission, d'aucun passeport. Et pour avoir bravé par amour les exigences de la bureaucratie, il refit connaissance avec la paille des cachots : il prit sous bonne escorte le chemin de la forteresse de Bellegarde.

La duchesse plaida ardemment la cause de son ami mais rien n'y fit, et lorsqu'elle s'évanouit, vaincue par le chagrin, on en profita pour la transporter de l'autre côté de la frontière.

Rouzet, dans sa nouvelle prison, avec la même ingénuité qui l'avait fait conter ses rhumatismes aux Montagnards, adressa une supplique à ses collègues du Conseil des Cinq Cents. Il déclara notamment : « Si l'acte de loyauté et de générosité qui m'a porté à ne pas abandonner l'illustre victime dont la défense m'est si chère, n'est pas compatible avec ma qualité de député, vous pouvez prendre ma missive pour une démission ».

Nous n'étions plus en 1794 et comme le dit si joliment Lenôtre : « Les Cinq Cents comprenaient toutes les faiblesses : la plupart d'entre eux avaient besoin de tant d'indulgence ».

L'amour fut vainqueur et le Conseil, réuni en comité secret, accorda à Rouzet un passeport que celui-ci reçut en prison avec la joie que l'on devine. Il vola rejoindre la duchesse qui l'avait attendu à Figueras.

Comptant sur la générosité du Roi d'Espagne, la petite cour, qui ne subsistait que grâce à la maigre pension que Rouzet avait obtenue du Directoire pour la duchesse, s'installa à Sarria, près de Barcelone.

Le dénuement des proscrits était sans borne : la villa délabrée, incommode, vide, fut pauvrement garnie de quelques meubles faits de caisses et de quelques « vieilleries » dues à la « générosité du Roi d'Espagne ».

Avare de secours matériels, le souverain espagnol fut par contre prodigue de titres envers Rouzet : il le fit comte de Folmon, grand d'Espagne, chevalier de l'Ordre de Malte et du Grand Cordon de Saint-Charles de Naples.

Portant fièrement sa misère et ses décorations, Rouzet s'était institué intendant de la duchesse et tentait de protéger sa douce amie des rigueurs de l'existence ; bientôt il fut tout-puissant dans son royaume de Sarria.

Notons que l'abbé Lambert, ancien chapelain du duc de Penthièvre, décrit avec minutie l'installation de la pauvre petite cour, mais « oublie » de nous préciser où logeait Rouzet.

L'influence de J.-M. Rouzet sur la duchesse a suscité de la part de Marguerite Castillon du Perron, biographe du roi Louis-Philippe, une rancœur que rien ne justifie. Elle conte, et cela est exact, qu'à son retour des Etats-Unis, Louis-Philippe donna à sa mère rendez-vous à Gibraltar et que celle-ci ne vint pas le voir. Mais elle impute à Rouzet la responsabilité de l'indifférence de Marie-Louise à l'égard de ses enfants ; elle décrit notre héros comme un tyranneau domestique, soucieux de garder sa toute-puissance sur la duchesse d'Orléans. Lui décochant un dernier trait, elle explique l'attitude de Rouzet par « le peu de souci de celui-ci de retrouver en France sa femme, honnête ménagère, qui l'attend à Guéret ». Mais Rouzet n'était pas Creusois et aucun autre historien ne dit qu'il fut marié.

En fait, Marie-Louise n'avait guère d'attaches envers ses enfants qui lui avaient été arrachés dès leur plus jeune âge, qui s'étaient montrés si longtemps indifférents et qui lui enjoignaient de traverser l'Espagne.

Rouzet et la duchesse d'Orléans vivent à Sarria jusqu'à ce que les troupes de Napoléon les en chassent ; ils trouvent refuge au couvent de Villafranca, puis à Mahon, et ce n'est qu'en 1814 qu'ils reviennent ensemble en France.

La duchesse s'installe au château d'Ivry, avec le « comte de Folmon » qui meurt entre ses bras en 1820.

La duchesse avait fait construire sur les restes de la vieille collégiale de Dreux, une chapelle où elle avait pieusement réuni les restes des membres de sa famille dispersés par la Révolution.

A la mort de Rouzet, la duchesse le fit enterrer dans la chapelle royale, dans un caveau de marbre blanc, tout près de celui qui lui était destiné. Puis ayant avec minutie préparé son testament, elle « ne s'occupa plus que de mourir ». Elle y parvint quelques mois plus tard et rejoignit alors Rouzet dans la crypte.

Le scandale fut grand et si la dignité de la duchesse avait empêché tout commentaire de son vivant, l'on ne se gêna plus après sa mort pour parler de sacrilège, la noblesse de Rouzet étant trop récente pour que l'on tolérât sa présence au milieu des ossements royaux.

Louis-Philippe, devenu roi, fit construire au-dessus de la crypte un vaste édifice et se chargea lui-même de classer les ossements entassés de ses ancêtres. Tous furent installés dans l'édifice supérieur. Seul, demeura dans la crypte le corps de notre héros.

Par ordre du Roi, le marbre fut descellé et l'on apposa une simple plaque sur laquelle le nom de Jacques Marie Rouzet, comte de Folmont, fut d'ailleurs mal orthographié.

La légende de Tristan et Yseult nous conte qu'après la mort des deux amants une ronce jaillit du tombeau de Tristan et plongea dans celui d'Yseult, et que toujours cette ronce repoussa vivace.

Nos tendres héros n'ont pas eu recours à une manifestation posthume aussi éclatante, mais leurs âmes ont sans doute tissé des liens invisibles mais tout aussi forts : l'ultime mesquinerie des hommes n'a pu les trancher.

Constatons une fois de plus la toute-puissance de l'amour.

Celui que je vous ai conté est né dans une prison, en ouvrit les portes, bouscula les barrières sociales et permit à un roturier, juriste et Toulousain, de reposer parmi les rois de France.

*

**

L'auteur du divertissement qui connaît aujourd'hui les honneurs de la publication, se doit de faire amende honorable auprès de ses auditeurs et lecteurs.

Emporté par la sympathie que lui a inspirée Jacques-Marie Rouzet, il a voulu que son héros fut célibataire.

Or, il n'en était rien : M^{me} Rouzet existait bel et bien...

C'est grâce à l'amabilité d'un érudit languedocien que ce fait a été porté à sa connaissance et André Castelot, dans un article paru dans une revue hebdomadaire, y fait également allusion.

M^{me} Rouzet est venue rejoindre son époux et la duchesse à Sarria, mais ce n'est point pour l'arracher aux délices coupables d'un tendre adultère au nom de son droit et de la morale, que la légitime épouse de notre amoureux, fit un si long voyage.

Jamais l'humble palais ne retentit des foudres conjugales de M^{me} Rouzet et l'on vit un charmant ménage à trois mener une vie tranquille partagée entre la gestion du petit domaine et de longues parties de cartes.

Un familier de la duchesse décrit avec un humour féroce les impairs, les foucades d'un Rouzet imbu de ses fonctions, à qui manquait totalement cette éducation précieuse de l'Ancien Régime, ce sens de l'étiquette dont ces misérables émigrés tentaient de maintenir le lustre terni.

Et l'on voyait notre Rouzet, mauvais joueur, quitter la table de jeu, suivi par la duchesse qui tentait de l'apaiser et qui toujours le justifiait à l'égard de ses proches quelque peu outrés.

« Bon Ami » régnait en maître sur le cœur et l'esprit de la duchesse d'Orléans qui lui préparait elle-même son café, veillait

à ce qu'il reçut la meilleure part de leur maigre ordinaire, sous les yeux attendris de M^{me} Rouzet.

Le ménage à trois connut les changements de résidence et le retour en France sans que rien ne vienne troubler leur entente.

Les deux femmes mêlèrent leurs larmes et veillèrent ensemble la dépouille de Rouzet...

Un dernier point mérite d'être signalé : outré de voir les Bourbons de Londres traiter de haut la « veuve Egalité » et ses fils, Jacques Marie Rouzet convainquit le comte d'Artois de se montrer plus souple.

Il y parvint en menaçant la branche aînée de faire du duc Louis-Philippe d'Orléans un prétendant au trône, dont les chances face à « l'Emigré » n'étaient pas négligeables : n'avait-il pas combattu du côté français à Valmy et Jemmapes ?

Ces détails familiers et diplomatiques portés à la connaissance des lecteurs par un souci de vérité historique n'ont pas pour but de ternir l'image du « comte de Folmon ».

Puisque l'harmonie régnait entre nos trois personnages, convient-il d'être plus rigoureux que ne le fut M^{me} Rouzet ?

Enfin l'intervention de J.-M. Rouzet dans le cours de l'histoire de France vient conforter la thèse que l'auteur s'est plu à défendre : la toute-puissance du Dieu Enfant qui sait si bien mener les hommes et l'Histoire.